

NERAC

La Maison de l'Etat



**La nouvelle Maison de l'Etat regroupe
la sous-préfecture et la subdivision
de la direction départementale des territoires.**

Les services assurent l'accueil et l'information du public.
Ils apportent des conseils aux collectivités et aux porteurs de projets.
Des permanences de services publics sont également organisées (*détail au verso*).

☎ 05 53 97 44 90 - fax : 05 53 65 40 82

Adresses électroniques :
ddt-subdivisions-nerac@lot-et-garonne.gouv.fr
sp-nerac@lot-et-garonne.gouv.fr

Les permanences de services publics organisées à la Maison de l'Etat de Nérac

Une mise à jour des dates et/ou fréquences de ces permanences sera faite en fin d'année 2015 pour le 1^{er} trimestre 2016.
Ces informations sont accessibles sur www.lot-et-garonne.gouv.fr

Services publics	Leurs permanences	Informations, conseils, aides sur
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 13 novembre 14h/17h • Mardi 1^{er} décembre 14h/17h sur RDV à prendre au 05 53 98 66 31 	<ul style="list-style-type: none"> • La protection du consommateur • Les litiges entre bailleurs et locataire
Unité territoriale de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (UT DREAL)	Vendredi 20 novembre 14h/17h	<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement industriel • Les informations technique et réglementaire pour les porteurs de projets soumis à la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement
Unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UT DIRECCTE)	Sur rendez-vous à prendre au : 05 53 97 44 90	Les dispositifs en faveur des entreprises en création, en développement, ou en difficulté
Pôle Emploi	2 ^{ème} mardi de chaque mois 9h/12h 30 à compter du 1 ^{er} janvier 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Les aides de l'Etat concernant l'embauche • Appui au montage des dossiers • Aide au recrutement
Direction départementale des territoires (DDT)	<ul style="list-style-type: none"> • Avril, mai et juin 2016 • Sur RDV à prendre au : 05 53 97 44 90 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations PAC : - mise à disposition d'ordinateurs et accès internet, - formation concernant la télé déclaration pendant toute la période concernée • Accompagnement des porteurs de projets
Boutique de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 6 novembre 14h/17h • Vendredi 4 décembre 14h/17h 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs d'aides à la création d'entreprises les couveuses d'entreprise • Le dispositif local d'accompagnement (DLA) pour les associations qui créent de l'emploi
Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 5 novembre 9h/12h • Vendredi 4 décembre 9h/12h 	<ul style="list-style-type: none"> • Création-développement d'entreprise : - accès au micro crédit - financement de projets • Professionnels (achat voiture, permis de conduire, suivi d'une formation)